

Séance du 06 mars 2019 - 18h00

Délibération N°2019/012  
Date de convocation : 14 février 2019  
Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Bévilillers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-huit, le 06 mars 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis se sont réunis au Théâtre René Ledieu à Le Cateau Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

**Etaient présents (64 titulaires - 1 suppléant) :**

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean Félix MACAREZ
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Christian Payen	Pierre - Henri DUDANT
Laurent LOIGNON	Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND - BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK	Agnès BERANGER
Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE	Anne Sophie MERY - DUEZ
Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOST	Liliane RICHOMME
Alain RIQUET	Francis STOCLET	Martine THUILLIEZ
Sandrine TRIOUX	Alain GOETGHELUCK	Gerard TAISNE
Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE	Bernard PLET
Jean - Claude GERARD	Patrice BONIFACE	Jean - Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Francis GOURAUD	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	

**Membres excusés (2) :**

Marc PLATEAU, Bertrand LEFEBVRE

**Membres absents 30) :**

Isabelle PIERRARD, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE,

**Membres ayant donné procuration (4) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Hubert DEJARDIN à Michel HENNEQUART, Jean- Pierre RICHEZ à Frédéric BRICOUT, Chantal WAYEMBERGUE MAHY à Daniel FIEVET

Madame Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

**Objet : Octroi d'une subvention au profit du magasin de prêt-à-porter « Addict » de Beauvois- en Cis**

Monsieur le Vice-Président expose :

En 2018, à Beauvois-en-Cambresis, par le biais d'une initiative privée, a été réhabilité un bâtiment afin d'y aménager trois cellules commerciales.

Mesdames Lecront Sarah et Romaniello Stéphanie, toutes deux originaires du territoire, ont saisi l'opportunité d'y installer un magasin de prêt-à-porter féminin en créant en Novembre 2018 la SARL ADDICT au capital de 2.000 € et un chiffre d'affaire prévisionnel de 84.000 € HT.

Elles y commercialisent des vêtements, des chaussures, des bijoux et des accessoires pour femmes.

De plus, elles veulent mettre en place un concept unique et stratégique avec le souhait d'accueillir dans les cellules voisines un salon de coiffure et un salon d'esthétique et d'aménager des ouvertures entre les cellules afin de proposer une expérience et un service complet à la gente féminine de la commune et des alentours et ainsi mutualiser le flux de clients.

Pour cela, l'entreprise a emprunté 25.000 € HT afin de réaliser un total d'investissement du même montant dont 8.600 € HT de dépenses éligibles au regard du dispositif d'aide à la création d'entreprise de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (des matériaux et mobilier)

Monsieur le Vice-Président précise :

Vu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire de la République) n°2015-911 du 7 Aout 2015,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1511-2-1,

Vu le Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la délibération n°20171147 du Conseil Régional du 29 septembre 2017, adoptant le projet de convention transitoire entre la Région et les EPCI en faveur des opérateurs de la création d'entreprise

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise et fixant forfaitairement le montant de l'aide à 2.000 € dans les communes de moins de 4.000 habitants,

Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 Octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030, et autorisant le Président à signer les tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

**Monsieur le Vice-Président propose donc au conseil l'octroi d'une subvention à hauteur de 2.000€ à la sarl ADDICT dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise mise en place par la CA2C.**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 11 mars 2019  
et de la publication le 11 Mars 2019  
Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 11 mars 2019

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON